



N° 75 - 29 mai 2020 - 17 h

État de situation

Cas confirmés

Canada (29 mai, 11 h) : 88 856

Québec (29 mai, 11 h) : 50 232

Saguenay-Lac-Saint-Jean : 321

Décès

Canada (29 mai, 11 h) : 6 918

Québec (29 mai, 11 h) : 4 363

Saguenay-Lac-Saint-Jean : 26

santesaglac.gouv.qc.ca



Groupe Facebook
officiel



Table des matières

COVID-19	1
Un nouveau cas confirmé	1
Dépistage massif des employés en CHSLD – Semaine 2	2
Précisions concernant la révision du fonctionnement des zones	2
Ressources humaines	4
Reprise des activités entourant la dotation des postes d'encadrement	4
#çavabienaller	4
Un travail de proximité profitable à la communauté de Mashteuiatsh	4
À l'agenda	5
Vente de matériel au Monastère des Augustines	5

COVID-19

Un nouveau cas confirmé

À ce jour, le bilan dans la région est de : 321

- un nouveau cas confirmé (+1) et aucun nouveau décès (-);
- aucune personne n'est actuellement hospitalisée;
- 268 (+2) personnes sont considérées comme rétablies.

Éclotions dans nos installations :

- CHSLD Georges-Hébert : 2 employés (-);
- CHSLD de la Colline : 52 résidents (-), 64 employés (-) et 21 décès (-).

[> Voir l'état de situation émis à ce sujet](#)

Dépistage massif des employés en CHSLD – Semaine 2

Le dépistage massif de l'ensemble du personnel des CHSLD qui s'est amorcé le 25 mai se poursuit la semaine prochaine avec les secteurs de Jonquière et d'Alma.

DATE	CHSLD DÉPISTÉ (6 h à 18 h)
Lundi 1 ^{er} juin 2020	CHSLD Sainte-Marie
Mardi 2 juin 2020	CHSLD des Pensées
Mercredi 3 juin 2020	CHSLD Deschênes
Jeudi 4 juin 2020	CHSLD Isidore-Gauthier
Jeudi 4 juin 2020	CHSLD d'Alma

Noter qu'il est **obligatoire de présenter deux cartes d'identité**, soit :

- votre carte d'assurance-maladie ou d'hôpital;
- votre carte d'employé.

> [Consulter le calendrier de dépistage du 1^{er} au 4 juin 2020](#)

Précisions concernant la révision du fonctionnement des zones

PRÉCISIONS concernant l'article ***Révision du fonctionnement des zones*** paru dans l'édition no 74 de l'infolettre (28 mai 2020 -17 h)

Tel que mentionné dans l'article du 28 mai, le fonctionnement des zones chaudes, tièdes et froides doit être revu afin de minimiser les impacts sur les opérations, tout en assurant un maximum de sécurité pour les usagers. Le service de prévention et contrôle des infections (PCI) a élaboré un plan de réorganisation des zones en tenant compte des lieux physiques, du nombre de chambres privées et du taux d'occupation des lits dans les zones froides, tièdes et chaudes de chaque installation.

Les modalités suivantes tiennent compte de la situation actuelle de la COVID-19 dans la région et pourraient donc être appelées à changer.

Modalités :

- Dans la mesure du possible, les zones tièdes et chaudes seront maintenues pour accueillir les cas suspects et confirmés de COVID-19 (chambres ou regroupement de chambres). Cependant, le nombre de chambres dédiées à ces zones sera modulable selon le taux d'occupation et les besoins en lits « froids ».
- L'identification visuelle des zones sera maintenue ou revue afin qu'elle puisse s'adapter à la modulation des zones.
- Il continue d'être essentiel de redoubler de vigilance et de rigueur dans le respect des pratiques de base (port du masque de procédure, hygiène des mains et désinfection des petits équipements et du matériel partagé) et dans l'application des précautions additionnelles (port et retrait sécuritaire de l'ÉPI).
- Le poste de travail peut être partagé pour les soins à la clientèle froide, tiède et chaude, à l'exception des unités avec gestion de type cohorte et dont le poste est considéré comme contaminé (par la PCI). L'hygiène des mains est obligatoire avant d'entrer et en sortant du poste de soins.
- Pour la prise en charge des usagers suspectés de la COVID-19 en cours d'hospitalisation, la possibilité de maintenir l'usager à sa chambre en attente du résultat pourra être envisagée, **mais avec l'accord et l'évaluation du service de PCI**, selon les critères suivants :
 - chambre privée ou partagée;
 - délai d'obtention du résultat;
 - faible ou forte suspicion;
 - symptôme(s)/diagnostic;
 - probabilité de demander un deuxième dépistage 48 à 72 heures plus tard si le premier résultat est négatif;
 - taux d'occupation de la zone tiède;
 - etc.

Les équipes de prévention et contrôle des infections sont disponibles afin de soutenir cette démarche et pour répondre aux réalités distinctes des secteurs d'activités. Les gestionnaires des unités/secteurs concernés sont invités à contacter la conseillère de leur installation pour la mise en application de ce plan ou pour tout questionnement concernant ces modalités.

Ressources humaines

Reprise des activités entourant la dotation des postes d'encadrement

Nous souhaitons vous informer que les activités entourant les processus d'affichage de postes d'encadrement sont reprises depuis quelques jours.

Tel que le processus le prévoyait avant la suspension des activités, nous vous invitons à consulter les emplois disponibles sur une base régulière via la section carrière de notre site web : santesaglac.gouv.qc.ca/carrieres/emplois-disponibles/

#çavabienaller

Un travail de proximité profitable à la communauté de Mashteuiatsh

En ces temps de pandémie de COVID-19, tous doivent se serrer les coudes pour soutenir les gens autour et le CIUSSS ne fait pas exception. En effet, le CIUSSS du Saguenay–Lac-Saint-Jean a accentué ses collaborations avec le Centre de santé de Mashteuiatsh, afin de les appuyer à travers cette situation, amenant ses défis au quotidien au profit de la santé, du bien-être et de la sécurité de sa communauté.

La Première Nation de Mashteuiatsh fait partie de la nation innue, aussi appelée Pekuakamiulnuatsh. Elle est la seule communauté autochtone dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Elle est établie sur la rive ouest du lac Saint-Jean, voisine de Roberval.

L'amplification de la collaboration entre la communauté et le CIUSSS, afin de mettre en œuvre les recommandations et soutenir les équipes pour certains services, permet d'apprécier encore davantage le dévouement, le professionnalisme et la bienveillance que les intervenants démontrent envers les gens de leur communauté.

C'est dans cet élan d'entraide et de solidarité que nous désirons témoigner notre reconnaissance aux acteurs du terrain, sans qui la santé et la sécurité de la communauté de Mashteuiatsh ne pourraient être assurées avec autant d'efficience.



À l'agenda

Vente de matériel au Monastère des Augustines

Le samedi 30 mai de 8 h à 12 h se tiendra une vente de matériel au Monastère des Augustines, situé au 225, rue Saint-Vallier à Chicoutimi. Vous pourrez vous y procurer armoires, vaisselle, livres et bien d'autres choses.

Les montants recueillis seront entièrement remis à l'Association des bénévoles de l'hôpital et des CHSLD de Chicoutimi.

Veillez noter que :

- seul le paiement par carte de débit ou crédit sera accepté;
- vous devez être en mesure de récupérer votre achat samedi puisqu'aucune livraison ne sera effectuée;
- un nombre limité de personnes pourra entrer en même temps;
- vous devrez respecter les règles de distanciation sociale et du lavage des mains.

L'infolettre est publiée par le Service des communications et des affaires gouvernementales.

**Vous avez des sujets à proposer?
Écrivez-nous à communications.ciusss02@ssss.gouv.qc.ca.**

© CIUSSS du Saguenay–Lac-Saint-Jean